

ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN, CLASSE PRINCIPALE (2E AFFICHAGE)

Offre d'emploi

[Envoyer à un ami](#)

Titre d'emploi : Électricienne ou Électricien, classe principale

Numéro de référence : DPA002222

Catégorie d'emploi : Métiers

Direction : Direction des ressources matérielles

Service : Service de l'entretien mécanique-électrique

Statut de l'emploi : Rempl. temps complet Non permanent

Durée de l'emploi prévue : 3 janvier 2025 (poss. prol.)

Lieu de travail : Cégep de Sainte-Foy

Horaire de travail : 38,75h lundi au vendredi de 7h30 à 16h15

Début d'affichage externe : 2024-02-12

Date et heure de fin de l'affichage externe : 2024-04-29 23:59

Échelle salariale : 28.56\$ de l'heure + prime

Entrée en fonction prévue : 2024-03-04

Le Cégep de Sainte-Foy souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.

Description :

Description :

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques. Il/Elle sera appelé(e) de manière régulière à prendre en charge le côté électrique des projets effectués à l'interne ainsi que de supporter les entrepreneurs.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe d'emploi effectue tous travaux d'installation, de raccordement, de détection et d'identification de défauts, ainsi que des travaux de réfection, de modification, de réparation et d'entretien de tout système de conduction composé d'appareils de canalisation, d'accessoires et autres appareillages aux fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission.

- Elle fait des entrées électriques de tout voltage et de tout ampérage; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe les fils et fait les raccordements nécessaires. Elle procède à l'installation, à l'entretien préventif et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteurs, transformateurs, interrupteurs, chauffe-eau, systèmes de chauffage, ventilateurs, climatiseurs. Elle procède à l'installation d'alarme incendie et de système bas voltage.
- Elle participe à l'élaboration de certains projets et assumer en partie ou en totalité la responsabilité des travaux de réfection, de modification ou de réparation des installations électriques. À cet égard, elle lit les plans, vérifie les spécifications des travaux à effectuer, réalise ces travaux ou, s'ils sont donnés à contrat, les surveille à l'aide du cahier des charges.
- Elle remplit tous les registres requis et en assure la mise à jour. Elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.
- Elle vérifie le matériel disponible et, s'il y a lieu, remplit les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux.
- Elle est appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.
- Elle peut être appelée à coordonner des travaux effectués par des personnes moins expérimentées ou non spécialisées.
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Exigences :

Exigences :

Scolarité et expérience

Être titulaire d'un certificat valide de compétence-compagnon d'électricienne ou d'électricien délivré en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20) et satisfaire aux exigences de la Régie du bâtiment pour agir à titre de répondant du collègue.

Une carte de compétence dans une autre discipline sera considérée comme un atout

Conditions exigées par le collègue:

- Le Cégep de Ste-Foy détient une licence constructeur-propriétaire en électricité et la personne devra agir à titre de répondant pour l'organisation. Pour se faire, elle devra obligatoirement répondre aux exigences de la Régie du bâtiment requises pour ce titre soit : passer l'examen, voir réussi un programme de formation reconnu par la RBQ ou avoir des acquis scolaires et des expériences professionnelles suffisantes dans les domaines demandés par la RBQ.
- Posséder la capacité de travailler harmonieusement en équipe et un bon service à la clientèle;
- Posséder une bonne capacité d'analyse;
- Posséder un bon sens de l'organisation et de l'autonomie;

Posséder une bonne condition physique permettant de :

- Exécuter fréquemment des flexions et torsions du tronc;
- Travailler debout tout au long du quart de travail;
- Effectuer des déplacements multiples;
- Travailler en position accroupie pour effectuer certaines tâches;
- Soulever des charges jusqu'à 20 kg;
- Exécuter des mouvements réguliers et de grande amplitude avec les membres supérieurs.

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

Remarques :

Cet emploi est assujéti à une prime additionnelle de 10% pour les détenteurs de certificat de qualification.

L'horaire de travail est du lundi au vendredi de 7h30 à 16h15.

Les échelles salariales sont présentement en cours de négociation. Les ententes de principe prévoient des augmentations autant pour le salaire que pour la prime additionnelle.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Postuler

NOUS JOINDRE

2410, chemin Sainte-Foy

Québec (QC) G1V 1T3

418 659-6600

carriere@csfoy.ca

SUIVEZ-NOUS



Faire des
questions





© Réalisé par la Direction des affaires étudiantes et des communications